

NOUVEAU :  
**EASY CLAIM**

POUR ENVOYER  
VOS DEMANDES DE  
REMBOURSEMENT  
EN QUELQUES  
CLICS

COUVERTURE  
DES FRAIS DE SANTE  
AU 1<sup>ER</sup> €

# AMBASSADE

LA MEILLEURE COMBINAISON POUR VOTRE  
COUVERTURE À L'INTERNATIONAL

2016



Téléchargez nos applications mobiles gratuites  
APRIL Expat et Easy Claim !



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !

 [www.facebook.com/AprilExpat](http://www.facebook.com/AprilExpat)

 [www.twitter.com/AprilExpat](http://www.twitter.com/AprilExpat)



# AMBASSADE, L'ASSURANCE COMPLÈTE POUR VOTRE EXPATRIATION

**Ambassade** est une solution d'assurance dédiée aux expatriés de toutes nationalités, séjournant plus d'un an à l'étranger. Que vous partiez seul ou en famille, ce contrat vous propose une couverture complète avec des garanties entièrement modulables : frais de santé, assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée/assistance juridique, capital décès/perte d'autonomie et indemnités journalières.

## UNE COUVERTURE À LA CARTE

### Si vous deviez faire face à des dépenses de santé courantes ou imprévues ?

Ambassade couvre vos dépenses de santé dès le 1<sup>er</sup> euro dépensé avec des garanties modulables adaptées à vos besoins :

- **3 offres au choix** avec des plafonds de remboursement différenciés (Essentielle, Medium, Extenso) **jusqu'à 2 000 000 €** et **3 niveaux de couverture** (Hospitalisation seule, Hospitalisation + Médecine courante-Maternité, Hospitalisation + Médecine courante-Maternité + Optique-Dentaire),
- possibilité de remboursement à **100%, 90% ou 80% des frais réels**,
- service de **règlement direct des frais d'hospitalisation** : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !
- **service de 1<sup>er</sup> avis médical** : une équipe de médecins est à votre écoute 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux questions relatives à votre santé.

### Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24 à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

### Si votre responsabilité civile était engagée ?

APRIL International vous couvre pour les conséquences d'actes causés à des tiers dans le cadre de votre vie privée. Vos enfants sont également assurés dans le cadre de leurs activités extrascolaires.

## UN CONTRAT SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LES EXPATRIÉS

### > Une couverture santé au 1<sup>er</sup> euro avec :

- un plafond jusqu'à 2 000 000 €
- des garanties viagères : vous êtes couvert aussi longtemps que vous le souhaitez et vos cotisations n'augmentent pas en fonction de vos dépenses personnelles

### > Un service d'e-claiming : vous nous transmettez facilement vos demandes de remboursement depuis votre Espace client ou via votre appli Easy Claim

### > Des garanties valables temporairement dans votre pays de nationalité

### > Un service de traductions et d'accompagnement juridique pour faciliter vos démarches administratives

### > De multiples solutions et fractionnements de paiement pour faciliter le règlement de vos cotisations

SERVICE  
E-CLAIMING



## NOS ÉQUIPES MULTILINGUES SONT À VOTRE ÉCOUTE :



**par téléphone** : +33 (0)1 73 02 93 93  
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 - Heure de Paris



**par e-mail** : [info.expat@april-international.com](mailto:info.expat@april-international.com)



**dans nos bureaux** : 110, avenue de la République - 75011 Paris  
FRANCE

**DES GARANTIES  
ENTIÈREMENT  
MODULABLES**



## **FRAIS DE SANTÉ**

- > 3 offres
- > 3 niveaux de garanties
- > 3 pourcentages de remboursement pour s'ajuster à votre besoin de couverture et à votre budget

## **ASSISTANCE RAPATRIEMENT**

## **RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE ET ASSISTANCE JURIDIQUE**

## **CAPITAL DÉCÈS ET PERTE D'AUTONOMIE**

Un capital à choisir librement entre 20 000 € et 400 000 €

## **INDEMNISATION ARRÊT DE TRAVAIL**

Des indemnités journalières à choisir librement entre 20 € et 200 €



# EASY CLAIM : VOS REMBOURSEMENTS À PORTÉE DE CLIC !

Pour envoyer vos demandes de remboursement, optez pour la simplicité en utilisant l'application Easy Claim.



## QUELS SONT LES AVANTAGES DU SERVICE EASY CLAIM ?

Vous n'avez pas besoin de nous envoyer les originaux de vos factures et prescriptions médicales.

Ainsi, vous :

- > évitez les frais d'affranchissement,
- > bénéficiez de délais de remboursement plus rapides,
- > gagnez du temps grâce à des formalités allégées.

## DANS QUELS CAS PUIS-JE UTILISER LE SERVICE EASY CLAIM ?

Vous pouvez nous envoyer toutes vos demandes de remboursement de frais de santé via l'appli, **jusqu'à 400 € par facture**.

Vous devrez toutefois conserver vos documents originaux. Si vous disposez de factures dont le montant est supérieur à 400 €, nous vous remercions de bien vouloir nous les adresser par courrier.

## COMMENT ACCÉDER AU SERVICE EASY CLAIM ?

Accédez à Easy Claim à tout moment depuis :

- > votre **mobile** ou votre **tablette**, en téléchargeant l'application sur Apple Store, Google Play ou Microsoft Store,
- > votre **Espace Client**, en accédant à la rubrique « Vos remboursements ».

## COMMENT UTILISER L'APPLICATION EASY CLAIM ?

- 1 Téléchargez l'application Easy Claim.
- 2 Authentifiez-vous à l'aide de votre identifiant Espace Client.
- 3 Saisissez votre demande de remboursement en :
  - > renseignant le bénéficiaire ainsi que le montant des soins,
  - > reportant le code anti-fraude sur vos documents originaux,
  - > ajoutant les photos de vos factures et prescriptions médicales,
  - > nous envoyant le tout d'un simple clic !
- 4 Vous n'avez plus qu'à attendre la notification vous indiquant que votre demande a été traitée.



# COMPOSEZ EN 3 ÉTAPES VOTRE FORMULE FRAIS DE SANTÉ SELON VOTRE BUDGET ET VOTRE PAYS D'EXPATRIATION

## 1

### CHOISISSEZ LES GARANTIES POUR LESQUELLES VOUS SOUHAITEZ ÊTRE COUVERT

Hospitalisation seule



Hospitalisation



Médecine courante-  
Maternité



Hospitalisation



Médecine courante-  
Maternité



Optique-Dentaire



## 2

### CHOISISSEZ UN NIVEAU DE COUVERTURE POUR LES GARANTIES SÉLECTIONNÉES

**ESSENTIELLE**

plafond frais de santé  
de **750 000 €** et niveaux de  
couverture **basiques**

**MEDIUM**

plafond frais de santé  
de **1 500 000 €** et niveaux de  
couverture **intermédiaires**

**EXTENSO**

plafond frais de santé  
de **2 000 000 €** et niveaux de  
couverture **confortables**

## 3

### OPTION ÉCO



Nous vous proposons une couverture à 100% des frais réels.

Vous pouvez réduire votre cotisation en choisissant un remboursement à **90%** ou à **80%** des frais réels pour les garanties Médecine courante-Maternité et Optique-Dentaire.

Les frais d'hospitalisation sont toujours pris en charge à 100% des frais réels.

# DES GARANTIES FRAIS DE SANTÉ COMPLÈTES ET INNOVANTES

## SERVICE DE 1<sup>ER</sup> AVIS MÉDICAL

Une équipe de médecins à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pour :

- > vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- > vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation, en cas de maladie chronique, ou de maternité...
- > vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- > vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.



COMPARER LES OFFRES		ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
HOSPITALISATION	<b>Vous êtes opéré de l'appendicite</b>	chambre privée, jusqu'à 50 €/jour	chambre privée, jusqu'à 100 €/jour	chambre privée, jusqu'à 200 €/jour
	<b>Vous consultez un médecin généraliste</b>	100% des frais réels jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels <b>sans plafond</b> pour vos 2 premières consultations par an*	100% des frais réels <b>sans plafond</b> pour vos 5 premières consultations par an*
MÉDECINE COURANTE	<b>Vous allez à la pharmacie</b>	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**	vos dépenses pharmaceutiques seront prises en charge**
	<b>Vous consultez un ostéopathe</b>	cette consultation ne sera pas prise en charge	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 000 €/an, avec un maximum de 150 €/séance	médecines douces prises en charge jusqu'à 1 500 €/an, avec un maximum de 200 €/séance
OPTIQUE DENTAIRE	<b>Vous achetez des lunettes</b>	monture et verres pris en charge jusqu'à 150 €/an (lentilles jusqu'à 100 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 350 €/an (lentilles jusqu'à 200 €/an)	monture et verres pris en charge jusqu'à 650 €/an (lentilles jusqu'à 300 €/an)
	<b>Votre enfant entame un traitement d'orthodontie</b>	ce traitement ne sera pas pris en charge	pris en charge jusqu'à 800 €/an/enfant, pendant 2 ans maximum	pris en charge jusqu'à 1 200 €/an/enfant, pendant 3 ans maximum

\* Les suivantes sont plafonnées \*\* Dans la limite de la formule choisie

### BÉNÉFICIEZ DE GARANTIES PRÉVENTION POUR TOUTE VOTRE FAMILLE

#### Avec Ambassade, sont couverts :

- > les traitements anti-paludéens et les vaccins liés ou non aux voyages (fièvre jaune, grippe...)
- > les traitements et médicaments d'aide à l'arrêt du tabac
- > les dépistages pour toute la famille : dépistage de l'hépatite B, du papillomavirus (infections sexuellement transmissibles), des troubles de l'audition ou de cancers (cancer du sein, du col de l'utérus, de la prostate...)

#### Et pour vos enfants :

- > le dépistage néo-natal
- > les bilans réguliers chez le médecin ou le pédiatre
- > les vaccins (varicelle, rubéole, rougeole, coqueluche...)
- > les frais d'orthodontie



# GARANTIES COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

## 1 > FRAIS DE SANTÉ

OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
MONTANT MAXIMUM DES FRAIS DE SANTÉ PAR ANNÉE D'ASSURANCE ET PAR PERSONNE ASSURÉE	750 000 €	1 500 000 €	2 000 000 €

### HOSPITALISATION\*

(hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire)



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Hospitalisation <small>voir définition p11</small> médicale, chirurgicale ou hospitalisation de jour <small>voir définition p11</small> ; Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International) Frais de séjour Honoraires médicaux et chirurgicaux Examens, analyses, médicaments Actes médicaux	100% des frais réels <small>voir définition p11</small>	100% des frais réels <small>voir définition p11</small>	100% des frais réels <small>voir définition p11</small>
Chambre privée (y compris frais de téléphonie, de télévision et internet)	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 100 €/jour	100% des frais réels, jusqu'à 200 €/jour
Hospitalisation à domicile	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Règlement direct des frais d'hospitalisation <small>voir définition p11</small>	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Consultation externe liée à une hospitalisation/chirurgie ambulatoire (30 jours avant et après hospitalisation et sur présentation d'un certificat d'hospitalisation)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Lit d'accompagnement pour enfant	100% des frais réels, jusqu'à 30 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 45 €/jour (enfant de moins de 16 ans)	100% des frais réels, jusqu'à 60 €/jour (enfant de moins de 16 ans)
Hospitalisation pour le traitement de troubles mentaux ou nerveux	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours/an

\* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable voir définition p11. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

# GARANTIES (SUITE)

## COMPLÈTES ET ADAPTÉES AUX EXPATRIÉS

### HOSPITALISATION\*

(hors médecine courante, hors maternité et hors optique-dentaire)



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
Rééducation en lien direct et suite à une hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours	100% des frais réels, jusqu'à 30 jours
Chirurgie réparatrice dentaire d'urgence suite à un accident	non pris en charge	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du cancer (chimiothérapie et radiothérapie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitement du SIDA	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Greffe d'organe	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

\* Toute hospitalisation (hors hospitalisation de jour) est soumise à accord préalable. Une franchise de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

### IMPORTANT

- Dans la formule Hospitalisation seule, sont également couverts les soins de médecine courante (y compris soins dentaires et prothèses - hors prothèses et implants dentaires) **en cas d'accident** et sur présentation d'un certificat médical, jusqu'à 75 €/acte et 1000 €/an/personne.
- Vous avez la possibilité de choisir un niveau de remboursement à 90% ou 80% des frais réels pour les garanties Médecine courante - Maternité et Optique-Dentaire (les plafonds de remboursement restent inchangés et les garanties Hospitalisation restent couvertes à 100% des frais réels).

### MÉDECINE COURANTE



OFFRES

ESSENTIELLE

MEDIUM

EXTENSO

MÉDECINE (hors maternité, procréation médicalement assistée et dentaire)

#### Consultations et visites

Médecins généralistes	100% des frais réels, jusqu'à 50 €/acte	100% des frais réels (limités à 80 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 130 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Médecins spécialistes	100% des frais réels, jusqu'à 80 €/acte	100% des frais réels (limités à 110 €/acte au-delà de 2 visites/an)	100% des frais réels (limités à 180 €/acte au-delà de 5 visites/an)
Psychiatres	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an	100% des frais réels, jusqu'à 5 visites/an

#### Auxiliaires médicaux\*

Soins infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues*	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Kinésithérapie, ergothérapie, logopédie, psychomotricité*	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/an, avec un maximum de 150 €/séance	100% des frais réels, jusqu'à 1 500 €/an, avec un maximum de 200 €/séance

\* Soumis à accord préalable. Les actes en série sont soumis à accord préalable au-delà de 20 séances par année d'assurance.



RÈGLEMENT DIRECT DE VOS  
**FRAIS D'HOSPITALISATION**  
 PARTOUT DANS LE MONDE - 24H/24

**SERVICE EASY CLAIM**  
 POUR TOUTE FACTURE JUSQU'À  
**400 €**

**MÉDECINE COURANTE**



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
<b>Médecines douces</b>			
Consultations auprès d'ostéopathes, homéopathes, chiropracteurs, acupuncteurs, phytothérapeutes et diététiciens	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 000 €/an</b> , avec un maximum de <b>150 €/séance</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 500 €/an</b> , avec un maximum de <b>200 €/séance</b>
<b>Pharmacie sur prescription médicale</b>			
Médicaments et traitements (y compris homéopathie et phytothérapie)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Analyses, radiographies et autres actes techniques médicaux hors établissement hospitalier	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Examens et soins médicaux inférieurs à 24h pratiqués en établissement hospitalier (y compris analyses et radiographies)	100% des frais réels, jusqu'à <b>500 €/jour</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>700 €/jour</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 000 €/jour</b>
Traitement du cancer et du SIDA	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
<b>PRÉVENTION</b>			
Vaccins	100% des frais réels (couverture jusqu'à <b>50 €/an</b> pour les vaccins liés aux voyages <small>voir définition p11</small> )	100% des frais réels (couverture jusqu'à <b>100 €/an</b> pour les vaccins liés aux voyages <small>voir définition p11</small> )	100% des frais réels (couverture jusqu'à <b>150 €/an</b> pour les vaccins liés aux voyages <small>voir définition p11</small> )
Dépistage du cancer du sein, du col de l'utérus, de la cavité buccale, de la peau, de la prostate et du cancer colorectal	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Autres dépistages (hépatite B, troubles de l'audition, dépistage néo-natal, test du VIH...)	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels
Traitements anti-paludéens	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à <b>500 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 000 €/an</b>
Bilan de santé (un bilan tous les deux ans)			
Aide à l'arrêt du tabac			
Ostéodensitométrie			
<b>PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE : délai d'attente <small>voir définition p11</small> de 12 mois**</b>			
Pharmacie, fécondation in vitro, analyses et examens de suivi	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 000 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 500 €/an</b>
<b>ADOPTION : délai d'attente de 12 mois</b>			
Frais de transport et de procédures	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à <b>4 000 €</b> en zone 1 et <b>2 500 €</b> en zones 2, 3 et 4

\*\* Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

## MÉDECINE COURANTE



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
<b>SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE</b>			
Cette garantie permet d'exprimer les tensions accumulées afin de retrouver un meilleur équilibre. Elle s'applique également dans les 6 mois suivant le retour dans le pays de nationalité	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de psychologues cliniciens accessibles 24h/24 et 7j/7
<b>1<sup>ER</sup> AVIS MEDICAL</b>			
Une équipe de médecins répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches médicales	non pris en charge	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7	entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7
<b>CURE THERMALE ET THALASSOTHÉRAPIE* : délai d'attente de 12 mois**</b>			
Valable dans les 3 mois suivant une hospitalisation de plus de 10 jours ou un accouchement pris en charge par APRIL International	non pris en charge	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à 500 €/an
<b>APPAREILLAGES ET PROTHÈSES* : (hors optique et dentaire)</b>			
Sans hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 150 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 300 €/prothèse	100% des frais réels, jusqu'à 600 €/prothèse
Avec hospitalisation prise en charge par APRIL International	100% des frais réels, jusqu'à 1 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 3 000 €/hospitalisation	100% des frais réels, jusqu'à 4 000 €/hospitalisation

## MATERNITÉ\*



OFFRES	ESSENTIELLE	MEDIUM	EXTENSO
<b>Délai d'attente de 10 mois</b>			
Règlement direct des frais d'hospitalisation en cas d'accouchement	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24	délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24
Frais d'accouchement : hospitalisation, chambre privée, frais de séjour, honoraires médicaux et chirurgicaux	100% des frais réels, jusqu'à 3 500 €/grossesse (montant porté à 7 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 5 000 €/grossesse (montant porté à 10 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)	100% des frais réels, jusqu'à 8 000 €/grossesse (montant porté à 16 000 €/grossesse en cas d'accouchement chirurgical)
Accouchement à domicile			
Consultations, pharmacie, examens et soins pré et post natus			
Kinésithérapie post accouchement			
Séances de préparation à l'accouchement (effectuées exclusivement par un médecin ou une sage-femme)			
Test de dépistage du VIH dans le cadre d'un examen prénatal uniquement			
Diagnostic des anomalies chromosomiques			
Complications de grossesse et à l'accouchement	100% des frais réels	100% des frais réels	100% des frais réels

\* Soumis à accord préalable.

\*\* Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

## OPTIQUE - DENTAIRE



OFFRES

ESSENTIELLE

MEDIUM

EXTENSO

**DENTAIRE** : délai d'attente de 3 mois\*\* pour les soins dentaires, la parodontologie et l'endodontie et 6 mois\*\* pour les prothèses, les implants et l'orthodontie

Soins dentaires	100% des frais réels, jusqu'à <b>300 €/dent</b> , jusqu'à <b>500 €/an</b> et jusqu'à <b>1 500 €/an</b> à partir de la 2 <sup>ème</sup> année	100% des frais réels, jusqu'à <b>500 €/dent</b> , jusqu'à <b>800 €/an</b> et jusqu'à <b>2 000 €/an</b> à partir de la 2 <sup>ème</sup> année	100% des frais réels, jusqu'à <b>650 €/dent</b> , jusqu'à <b>2 000 €/an</b> et jusqu'à <b>2 500 €/an</b> à partir de la 2 <sup>ème</sup> année
Prothèses et implants*			
Parodontologie (traitement de la gencive contre le déchaussement des dents, maladies gingivales) et endodontie	non pris en charge		
Orthodontie* jusqu'à 16 ans	non pris en charge	100% des frais réels, jusqu'à <b>800 €/an</b> , pendant <b>2 ans maximum</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>1 200 €/an</b> , pendant <b>3 ans maximum</b>

### OPTIQUE : délai d'attente de 6 mois\*\*

Monture et verres	100% des frais réels, jusqu'à <b>150 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>350 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>650 €/an</b>
Traitement de la myopie au laser	non pris en charge	non pris en charge	
Lentilles cornéennes y compris jetables	100% des frais réels, jusqu'à <b>100 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>200 €/an</b>	100% des frais réels, jusqu'à <b>300 €/an</b>

\* Soumis à accord préalable.

\*\* Délai d'attente abrogé si vous aviez auparavant des garanties équivalentes ou supérieures résiliées depuis moins d'un mois, sur présentation d'un justificatif des garanties souscrites jusqu'alors et du Certificat de radiation correspondant.

## DÉFINITIONS

- > **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes un formulaire accompagné d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- > **Délai d'attente** : période durant laquelle les garanties ne sont pas encore en vigueur. Le point de départ de cette période est la date d'effet portée au Certificat d'adhésion.
- > **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- > **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.
- > **Hospitalisation** : séjour (médical ou chirurgical) dans un établissement hospitalier (public ou privé) de plus de 24h, consécutivement à une maladie ou un accident.
- > **Hospitalisation de jour** : séjour de moins de 24h pour lequel un lit vous est attribué sans que vous ne passiez la nuit au sein de l'établissement hospitalier.
- > **Règlement direct des frais d'hospitalisation** : pour toutes les offres frais de santé, si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de plus de 24h ou hospitalisation de jour), vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais. Vous bénéficiez également de la prise en charge de vos dépenses en cas d'accouchement.
- > **Vaccins liés aux voyages** : Antirovirus (gastro-entérite), Choléra, Encéphalite à tiques, Encéphalite japonaise, Fièvre jaune, Fièvre typhoïde, Hépatite A, Hépatite B, Hépatite C, Leptospirose, Maladie de Lyme, Méningite, Rage, Tuberculose.

# BÉNÉFICIEZ DE SERVICES EXCLUSIFS !

Partout dans le monde, bénéficiez de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation.

Si vous êtes hospitalisé (hospitalisation de jour ou hospitalisation de plus de 24h), nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital et réglons votre facture pour vous éviter d'avancer les frais, sous réserve d'acceptation médicale.

## VOUS ÊTES EXPATRIÉ AUX ÉTATS-UNIS ?

Bénéficiez :

- > **d'un accès à l'un des plus grands réseaux de soins aux États-Unis** : près de 490 000 médecins et plus de 5 000 hôpitaux auprès desquels vous n'aurez pas à faire l'avance d'argent, nous réglons directement votre facture. Ce service est disponible pour :
  - vos consultations de généralistes et spécialistes,
  - vos analyses,
  - vos radiographies,
  - vos examens et soins médicaux,
  - les actes d'auxiliaires médicaux.



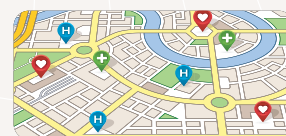
- > **d'une carte de tiers-payant pharmaceutique** : vous n'aurez pas d'avance d'argent à faire pour vos dépenses dans plus de 57 000 pharmacies aux États-Unis.



- > **d'un service de consultation à domicile** : pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation.



- > **d'un service de géolocalisation** vous permettant d'accéder à notre réseau de professionnels de santé partenaires aux États-Unis en quelques secondes et trouver le praticien, la pharmacie ou le centre hospitalier le plus proche de chez vous !



## VOUS ÊTES EXPATRIÉ AU MEXIQUE ?

Accédez à notre réseau de soins comprenant **près de 850 médecins et plus de 37 hôpitaux** partenaires au Mexique auprès desquels **vous n'aurez pas d'avance de frais à effectuer**.

Bénéficiez du tiers-payant pour :

- > vos frais d'hospitalisation,
- > vos consultations de médecins généralistes et de spécialistes,
- > vos analyses,
- > vos radiographies,
- > vos séances de rééducation.



Sur simple demande, nous organisons également vos rendez-vous médicaux (auprès de médecins, de kinésithérapeutes ainsi qu'auprès de laboratoires d'analyses).